

La célébration du Mawlid al-Nabawî à travers l'histoire: aux fondements jurisprudentiels d'une tradition millénaire**The celebration of Mawlid al-Nabawi through history: the jurisprudential foundations of a thousand-year-old tradition****Issam Toulbi-Thaâlibî**

Université d'Alger I, Algérie, i.toulbi@univ-alger.dz

Date de réception : 2019-03-02; Date de révision : 2024-12-12; Date d'acceptation : 31-03-2025

Résumé : Les aspects culturels et culturels de la célébration du Mawlid al-nabawî varient considérablement d'une région à l'autre du monde musulman, constituant autant d'expressions par lesquelles la Umma témoigne de son affection pour son premier Guide. Ce témoignage ne semble toutefois pas ravir toutes les tendances de l'islam : en partant du principe selon lequel cette célébration n'a pas été instaurée par le Prophète lui-même et ne fut pas édictée par les textes sacrés, la majorité des imams salafistes la taxent « d'hérésie » (*bid'a*) et multiplient inlassablement les appels à son boycott. S'il en est ainsi du principal argument mis en avant pour désacraliser la fête du Mawlid al-nabawî, nous ne pouvons que nous interroger sur le bienfondé de ce raisonnement? Peut-on affirmer que la célébration du Mawlid trouve ses origines dans l'énoncé des textes sacrés de l'islam, ou ne serait-ce, au contraire, qu'une coutume sacralisée comme le prétendent ses détracteurs ? Pour essayer d'apporter un début de réponse à cette interrogation, l'auteur s'efforcera, dans un premier temps, de retracer l'historique de la célébration du Mawlid en islam (1). Avant d'apporter, dans un second temps, un bref aperçu sur les avis de théologiens musulmans sur la légitimité de cette fête religieuse (2).

Mots-clés : Mawlid ; Mohammed ; Islam ; Charia ; Soufi.

Abstract: The cultural and cultural aspects of the celebration of Mawlid al-Nabawi, they can become an expression of the Muslim world, constituting expressions of impression by Omme. This testimony does not really seem to have a tendency to appear: on the premise that this celebration was not initiated by the Prophet himself and was not enacted by the sacred texts, the majority of Salafi Imams "Of heresy" (*bid'a*) and tirelessly multiply the calls to his boycott. This is an old argument for a desecration of the Mawlid al-Nabawi festival, we can not question the validity of this reasoning? Perhaps to say that the celebration of the Mawlid has its origins in the statement of the sacred texts of Islam, or would not, on the contrary, be something unjustly sacralized as pretending to its detractors? To try to bring a beginning of answer to this interrogation, the author will endeavor, at first, to trace the history of the celebration of the Mawlid in Islam (1). Before of bringing, in a second time, on the view of the geologists ormanians on the legitimacy of this religious night (2).

Keywords: Mawlid; Mohammed; Islam; Sharia; Sufi.

Introduction

Le *Mawlid al-nabawi*, appelé également *al-Mouloud* au Maghreb, *Milâd al-nabi* en Égypte, *Mevlid kandilien* Turquie ou encore *Gamou* et *Gaânî* en Afrique Noire réfère, comme on sait, à la commémoration de la naissance du Prophète Mohammed au 12^{ème} jour du mois hégirien de Rabi al-awwal.

Certes, les aspects culturels et culturels de cette célébration, aujourd'hui reconnue par la majorité des Etats se réclamant de la religion musulmane, varient considérablement d'une région à l'autre du monde musulman. Néanmoins, elle demeure l'occasion pour des millions de musulmans dans le monde de se remémorer la venue au monde de leur Prophète tout autant que sa vie et ses enseignements dans le nostalgique souvenir de la grandeur passée de la civilisation arabo-musulmane. C'est ainsi qu'à l'instar de Noël dans le monde chrétien, sont organisées ici et là en terre d'islam rassemblements et veillées religieuses à la mémoire du Messager d'Allah :

concours de *tajwîd* ou psalmodie du Coran dans les mosquées, conférences sur la *sîra* ou biographie prophétique, chants religieux à l'éloge de *khâtîm al-anbiyya* (Sceau des prophètes), etc. N'hésitent pas à prendre part au *Mawlid* les médias qui consacrent à l'occasion une large couverture audiovisuelle (diffusion de chants traditionnels à la radio, émissions télévisées sur la vie du Prophète, rediffusion du légendaire film *al-Rissala* ou *Le Message*, etc.) Les institutions officielles des Etats musulmans elles-mêmes ne rechignent pas à participer à la célébration : tantôt par des activités de solidarité nationale telles que la distribution de cadeaux aux orphelins et aux personnes âgées ; tantôt, comme c'est régulièrement le cas en Algérie, par la proclamation de grâces ou remises de peines présidentielles ou royales en faveur de dizaines détenus.

Nonobstant les aspects à proprement parler « officiels » de la commémoration de la naissance du Prophète de l'islam, le *Mawlid* est également une fête familiale qui invite les membres de la famille à se rassembler autour d'un dîner. On rend aussi parfois visite aux proches pour leur souhaiter un *saha mouloudek* (bonne fête du mawlid) sous un bourdonnement de pétards et une pluie de feux d'artifices. Le *Mawlid* peut aussi être l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'art culinaire traditionnel qui varie, lui aussi, d'une région à l'autre : nous viennent ici à l'esprit les légendaires *kandil simidi* ou gâteaux colorés qui embellissent les pâtisseries d'Istanbul en ce jour, ou bien plus proches de nous la '*asida* tunisienne préparée pour le petit déjeuner du *Mawlid* à l'image du *baghrir* ou de la *tamina* en Algérie et au Maroc.

Les deux aspects culturels et culturels du *Mawlid al-nabawî* s'interpénètrent dans une autre tradition ancestrale des plus ancrées aux Maghreb : la visite des mausolées (*adriha*) et des lieux de culte des saints (*zawâya*). On se contentera ici d'évoquer la vieille coutume algéroise de la visite du mausolée de Sidi Abderrahmane at-Thaâlibi¹ (1384-1471) : le rituel commence la veille du *Mawlid* avec la pose d'une nouvelle étoffe sur la sépulture du Saint Patron d'Alger et s'achève au petit matin du *Mawlid* avec l'afflux de centaines de visiteurs vers l'enceinte sacrée dans laquelle résonnent les classiques chants des Meddahines au refrain de *tala'a al badr 'alaya'nâ, zad ennabi ou hayaou nzourou*.

Tandis que les fêtes canoniques, c'est-à-dire les deux aïds, ne durent pas plus de trois jours, voilà que la célébration du *Mawlid al-nabawî* se prolonge parfois jusqu'à une semaine comme c'est le cas avec le *sbou'* à Timimoune ou à la zawiya Alawiyya de Mostaganem², voire même jusqu'à trente jours avec le mois de Mamoulida à Mayotte à titre illustratif où la coutume veut que tout nouveau-né durant ce mois sacré ait droit à des égards particuliers en mémoire au Prophète.

Aussi diverses soient les manières de célébrer la Naissance du Prophète de l'islam, on peut y voir autant d'expressions par lesquelles la *Umma* témoigne de son amour et de sa reconnaissance pour son premier Guide. Ce témoignage ne semble toutefois pas ravir toutes les tendances de l'islam. En effet, ni la bonne intention subjacente à la célébration, ni même son caractère ancestral, n'ont pu dissuader certains imams de se lancer en véritable croisade contre le *Mawlid*. En partant du principe selon lequel cette célébration n'a pas été instaurée par le Prophète lui-même et ne fut pas édictée par les textes sacrés, la plupart des ulémas salafistes la taxent « d'hérésie »³ (*bid'a*) et multiplient les appels à son boycott. Voici donc la mosquée qui autrefois célébrait les grâces du jour béni de la venue au monde du dernier Prophètes, se voit depuis quelques années transformée en un tribunal inquisitoire qui s'acharne à faire le procès de tous ces zélés innovateurs qui, comble de l'hérésie, se permettent de s'inventer un « nouveau aïd ».

S'il en est ainsi du principal argument théologique mis en avant par les imams wahhabites⁴ pour désacraliser la fête du *Mawlid al-nabawî*, nous ne pouvons que nous interroger sur le bienfondé de ce raisonnement ? Posons le problème plus simplement : peut-on affirmer que la célébration du *Mawlid* trouve ses origines dans l'énoncé des textes sacrés de l'islam, ou ne serait-ce au contraire qu'une tradition extra-islamique sacralisée comme le prétendent ses détracteurs ?

Pour essayer d'apporter une réponse à cette interrogation, il convient de commencer, dans un premier temps, par retracer l'historique de la célébration du *Mawlid* en islam (1). Avant

d'apporter, dans un second temps, un bref aperçu sur les avis d'anciens théologiens musulmans sur sa légitimité (2).

1. Les origines historiques du Mawlid al-nabawî

Les historiens de l'islam s'accordent à dire que le Messenger d'Allah n'a jamais célébré son anniversaire, ni même sa famille et ses compagnons durant sa vie ou au temps des premiers califes. Aussi, aucun verset coranique ou hadith ne fait explicitement référence à cette célébration.

La commémoration du Mawlid n'aurait ainsi fait son apparition, au dire de la majorité des chroniqueurs sunnites, qu'à partir du X^e siècle sous l'ombre du califat fatimide chiite (909-1172). L'historien médiéval égyptien al-Maqrîzî (m. 1442) nous apprend à cet égard que les souverains fatimides avaient fait du Mawlid leur sixième commémoration annuelle en sus de celle d'Achoura, des anniversaires d'Ali Ibn Abî Taleb, de ses deux fils al-Hassan et al-Hussein, de leur mère Fatima et du calife au pouvoir (al-Maqrîzî T. 1997 : 552).

Instaurée officiellement en 969 par le calife al-Mu'izz li-dîn Allah (953-975) après le transfert de la capitale fatimide du Maghreb au Caire, la célébration du Mawlid allait être une première fois interdite en 1095 par le nouveau maître du Caire, al-Afdal Abû al-Qâsim (1066-1121). Il faudra attendre l'assassinat de celui-ci en 1121 par la secte des Hashîshîyyîn dit-on, pour que son successeur, al-Ma'mûn al-Batâ'ihî (1121-1125), la rétablisse de nouveau en tant que fête religieuse (Ibn al-Athîr A. 1997 : t. 8, p. 302).

C'est ainsi qu'al-Ma'mûn émit, dès son arrivée au pouvoir le décret dit des *Wuqûdât* instaurant quatre nuits d'illuminations du Caire avant le Mawlid. Il imposa également à cette occasion *al-rusûm*, soit une aumône distribuée au 13^{ème} jour de Rabia al-Awal avec dons de friandises et de parfums (Kaptein N.-J. 1996). En plus de la commémoration palatine réservée à l'élite de la cour et les trois sermons prononcés en ce jour à la grande Mosquée en l'honneur du Prophète.

La dissolution du califat fatimide en 1171 par Salahuddîn al-Ayyûbî / Saladin⁵ (1171-1193) au profit du Sunnisme devait inévitablement marquer la disparition de la coutume du Mawlid al-nabawî qui s'apparentait, à ne pas s'y tromper, à un symbole de l'ancien pouvoir. Mais contre toute attente, l'historien Ibn Kathîr⁶ (1301-1373) nous apprend que le souverain d'Erbil, une ville kurde située à 80 km de Mossoul, qui n'est autre que le beau-frère de Saladin, Muzaffar eddine al-Djûkbûrî (m. 1233), fit en 1207 le pari audacieux d'intégrer le Mawlid dans la tradition sunnite. Ce grand soufi⁷ décida alors d'organiser une immense fête en l'honneur du Prophète avec décoration des dômes, procession de cierges et immense banquet. Cette fête ne devait s'achever qu'au petit matin du Mawlid au terme d'une nuit de concert spirituel animé par les soufis du pays (Khenchelaoui Z, Belkhiri F. 2010). Faisant le commentaire de ce transfert inattendu du Mawlid de la tradition chiite à celle sunnite, l'islamologue Eric Geoffroy (1996 : 89, 107) écrit très justement à ce sujet :

La vénération que manifestent les Musulmans à l'égard du Prophète s'extériorise dans le climat de reconquête active du sunnisme sur le chiisme fatimide [...] Nous relevons pour notre part une contribution majeure des soufis au déroulement de cette cérémonie, ce qui nous laisse supposer leur implication dans sa genèse. En effet, c'est avec beaucoup de déférence que non seulement al-Muzaffar reçoit 'ulamâet soufis, mais encore leur organise une séance d'audition spirituelle (samâ') du midi (zühr) à l'aube (fadjr), durant laquelle il danse (yarqus) avec eux.

La commémoration du Mawlid commença à partir de ce jour à s'étendre progressivement aux autres villes musulmanes, jusqu'à parvenir au sous-continent indien. Elle sera de nouveau officialisée au temps des Mamelouks (1250-1517) dont la vénération pour le Prophète était telle qu'ils en arrivèrent à ajouter à l'appel à la prière nocturne du vendredi (*adhân al-'ichâ'*) la formule de prière : *salâm 'alayka yâ nabî*.

Les Turcs héritèrent tout naturellement de cette commémoration en annexant les territoires mamelouks au califat ottoman en 1517. On attribue en effet au sultan Salim II (1566-1575), fils de Sulayman le Magnifique⁸, l'instauration de la coutume des *Kandil* qui veut que durant les douze premières nuits du mois de Rabi' al-awwal, toutes les mosquées et les minarets de la ville soient éclairées par des chandelles. L'usage ottoman voulait aussi qu'à la veillée du Mawlid, les grands fonctionnaires de l'Etat se rassemblent en tenue officielle à la porte de la mosquée principale pour accueillir le sultan. Une fois à l'intérieur, on récitait le Coran, évoquait le récit de la naissance du Prophète et répétait des chants en sa faveur (al-Sandûbî H. 1948 : 225-234).

Telle est brièvement relatée l'histoire officielle de la célébration du Mawlid à partir du III^e siècle de l'hégire. Il convient toutefois de noter que certaines sources historiques, plus rares certes mais tout autant fiables, suggèrent l'idée que l'anniversaire du Prophète ait pu être célébrée bien avant cette date sous forme de commémorations privées dans la demeure de la famille mecquoise des Banû Hâchim. Le grand voyageur maghrébin Ibn Battuta⁹ (1304-1368) rapporte à ce propos que les Mecquois prirent tôt à l'occasion du Mawlid al-nabawî l'habitude de ne s'adonner à aucune activité commerciale, préférant visiter le lieu de naissance du Prophète transformé au temps de Haroun al-Rachid¹⁰ (786-809) en une mosquée (Ibn Battûta A. 2001) Le grand chroniqueur maghrébin Abû al-Abbas al-'Azafî (m.1236) confirme ce récit en écrivant :

De pieux pèlerins nous ont rapporté que le jour du Mawlid, aucune activité n'était réalisée à la Mecque, rien ne pouvait être vendu ou acheté. Car les gens sont trop occupés à visiter la ville natale du Prophète (s.p.l), d'autant plus qu'en ce jour, la Ka'ba reste ouverte aux visiteurs (al-'Azafî A. 1236, n°57828).

Rappelons pour mémoire que ce même al-'Azafî joua un rôle prépondérant dans l'instauration de la coutume du Mawlid au Maghreb. Tourmenté de voir de plus en plus de musulmans célébrer la fête de Noël, cet illustre cadi de Ceuta vit en la célébration de la nativité mohammadienne un substitut « licite » à la fête chrétienne. Il entama alors auprès des populations locales une véritable campagne en faveur du Mawlid et rédigea même un traité théologique ventant les mérites spirituels de sa célébration. Le vœu d'al-'Azafî se concrétisera en 1250 lorsque son fils Muhammad (m. 1279) fut nommé émir de Ceuta. Celui-ci fit tôt de décréter le Mawlid fête officielle avant de convaincre le calife almohade al-Murtadâ (1248-1266) d'en faire de même dans l'ensemble des villes marocaines (Meziti K. 2001). Œuvre savamment poursuivie par le souverain mérinide Abû Ya'qûb al-Nasr (m.1307) et son successeur Mansour al-Dhahabî (m.1603) : après un voyage en Turquie duquel il revint impressionné par les festivités du Mawlid, ce dernier décida de donner à cette célébration au Maghreb une plus grande dimension festive, y mêlant cortège de cierges et illumination des rues, tambour et trompette, chants religieux et réunions spirituelles dans l'enceinte des zawiyas (Mouline M.-N. 2013).

Le sultan zianide Abû Hammou Moussa (m.1318) n'en fit pas moins à Tlemcen en décidant, lui aussi, d'officialiser la commémoration de la naissance du Prophète. Le rituel du Mawlid s'imposa davantage dans l'usage algérien et algérois en particulier durant la période ottomane (1515-1831). En effet, c'est à cette même époque que prit naissance la coutume voulant que chaque foyer allume une bougie la nuit du Mawlid et que les enfants soient vêtus de beaux habits après avoir mis du henné sur les mains. Il est aussi rapporté que les janissaires attendaient la prière du matin (*fajr*), le moment supposé de la naissance du Prophète, pour tirer des coups de mousquet en l'air (les ancêtres des pétards actuels), alors que les ruelles de la ville résonnaient des youyous des femmes (Khenchelaoui Z., Belkhiri F. 2010). C'est à la même période aussi que les cadis d'Alger auraient instauré la coutume des *mawloudiyyat* : la réunion spirituelle au petit matin du Mawlid à la mosquée de Sidi Abderrahmane sur fond de récitation coranique et de chants spirituels à l'éloge du Prophète.

On peut d'ores et déjà retenir de cette brève rétrospective historique du Mawlid al-nabawî la diversité des enjeux politiques et idéologiques liés à son institutionnalisation. Mais pour autant et en admettant que la commémoration du Mawlid résulte davantage de l'œuvre des souverains de l'islam que de la Tradition au sens strict du mot, doit-on pour autant donner raison

aux détracteurs de cette fête qui n'y voient, comme on le sait maintenant, qu'un usage palatin sacralisé ? Voyons brièvement ce qu'il en fut de l'avis des anciens ulémas sur la question.

2. De la célébration d'une naissance à la naissance d'une controverse :

Ayant été interrogé sur la légitimité de la célébration de la naissance du Prophète, l'ancien président de la très influente commission saoudienne des fatwas, le théologien Abdulaziz Ben Bâz (1912-1999), fournit la réponse suivante :

Il n'est pas permis de fêter la naissance du Prophète (s.p.l) ou de toute autre personne car ceci fait partie des innovations religieuses. Le Prophète disait : 'Prenez garde aux innovations ; toute innovation est un égarement et tout égarement conduit à l'enfer' [...] Si le fait de célébrer les anniversaires était partie intégrante de la religion d'Allah, Son Messager l'aurait indiqué à la communauté ou lui-même l'aurait célébré ou ses compagnons. Puisque rien de cela ne s'est produit, on en déduit que cela ne fait nullement partie de l'islam.

Evidemment, ce théologien saoudien qui admettait paradoxalement le bienfondé de la commémoration annuelle organisée par Riad à l'attention du fondateur du Wahhabisme ne fut pas le premier à désacraliser la célébration du Mawlid al-nabawî. Bien d'autres littéralistes avant lui adoptèrent le même point de vue, à l'instar de l'andalou Abu Ishaq al-Châtibî¹¹ (m.1388), du syrien Ibn Taymiyya (1263-1328) ou encore de l'égyptien Tâjuddîn al-Fâkahânî (m.1334) qui alla jusqu'à rédiger une *Epître sur le Mawlid (al-Mawrid fî al-kalâm 'alâ al-mawlid)* aux fins d'en démontrer le caractère hérétique.

D'autres arguments sont mis en avant pour discréditer le Mawlid : l'incertitude entourant la date exacte de la naissance du Prophète (le 9 de Rabî' al-awwal selon certains, le 12 selon d'autres), l'origine chiïte¹², c'est-à-dire hétérodoxe, de la célébration et, enfin, le caractère emprunté de cette fête à celle de Noël, faisant ainsi de celui qui la célèbre un « imitateur des chrétiens » (*muqallid li al-nasârâ*).

L'argument peut certes sembler plausible. Mais à suivre ce raisonnement faisant de toute « innovation » dans le domaine religieux une hérésie, ne faudrait-il pas alors considérer comme « hérétique » tout l'apport théologique des premiers siècles ? En effet, n'est-ce pas au calife Abû Baker¹³ que l'on doit la compilation du Coran dans un codex et à Uthman¹⁴ l'unification de ses lectures, chose que le Prophète n'avait pas faite ? Tout comme il revint au calife Umar¹⁵ le mérite d'avoir initié le calendrier hégirien, instauré la prière des *tarâwîh* au mois de Ramadan et ajouté la célèbre formule à l'appel à la prière du matin : *al-salât khayr mina al-nawm* (la prière est préférable au sommeil). Sans oublier l'emprunt à l'empire romain d'Orient par les Omeyyades et Abbassides d'un ensemble d'usages jugés « bon » (*al-'orf wa al-istihsân*), tels que l'organisation de la cour califale, l'administration des tribunaux ou la construction des mosquées aux immenses minarets dignes des plus illustres basiliques byzantines.

Bien heureusement, tous les théologiens ne partagent pas cette conception étroite du dogme réfractaire à toute velléité novatrice dans le domaine religieux. C'est ainsi que le grand réformateur de Bagdad Ibn 'Uqayl¹⁶ (m.1119) écrivait il y a plus de treize siècles déjà que :

L'islam admet toute disposition nouvelle servant l'intérêt général et éloignant de la turpitude, même si celle-ci n'a pas été instaurée par le Prophète (s.p.l). Quiconque pense qu'on ne doit reconnaître que les dispositions édictées par la Charia¹⁷ se serait trompé et aura accusé les compagnons du Prophète de s'être tromper (Khellaf A. 2002 : 86).

C'est en partant donc de cet axiome que la plupart des juristes et théologiens de l'islam sunnite finirent par admettre le bienfondé de la célébration du Mawlid al-Nabawî en tant que « bon usage » (*'orf hasan*) ou « innovation louable » (*bid'a hasana*) servant l'intérêt général (*al-maslaha mursala*).

Parmi les ulémas à avoir à leur tour compilé des traités théologiques à la défense de l'anniversaire prophétique, on peut citer le hanafite Ali Ibn Sultan al-Qârrî (m. 1605) avec *Le récit rapporté dans la naissance du prophète (al-wird al-râwî fî al-mawlid al-nabawî)* et le malékite Ibn Dahyya al-Kalabî (m. 1235) auteur de *L'éclaircissement dans la Naissance de l'Annoncéur de la bonne nouvelle (Al-tanwîr fî mawlid al-bachîr al-ndhîr)*. Ajoutons les illustres traditionalistes chafiïtes Djalaluddîn al-Suyûtî¹⁸ (m. 1505) avec *La bonne intention dans la célébration du Mawlid (Husn al-maqsid fî 'amal al-mawlid)* et Shamsuddine al-Djazarî (m. 1429) auteur de *La véritable connaissance du Mawlid ('Urf al-ta'rîf bi al-mawlid al-charîf)*.

Bien qu'étant issus de milieux intellectuels différents et enclins à certaines divergences dogmatiques, ces illustres savants sunnites édifièrent eux aussi tout un argumentaire scolastique visant à démontrer la légitimité de la célébration du Mawlid al-nabawî.

Le premier de ces arguments est, comme on pouvait s'y attendre, le caractère largement admis de cette commémoration au sein de la communauté savante (*ahl al-'ilm*). En effet, ces derniers n'hésitent pas à mettre en avant la notion de « consensus des 'ulémas » ou *idjmâ'* pour prouver la légitimité du Mawlid al-nabawî. Cette idée est clairement exprimée par l'illustre imam al-Sakhâwî (m. 1497) lorsqu'il écrit à ce sujet :

La commémoration du Mawlid a certes été innovée trois siècles après la Prophète. Mais par la suite, tous les musulmans l'ont célébrée et l'ensemble des savants l'a acceptée (Samei I. 2018 : 313).

Il faut en effet savoir que pour les casuistes musulmans, le consentement consensuel des savants sur une question religieuse donnée équivaut à un agrément implicite de Dieu ou, pour utiliser l'expression du doyen F.-P. Blanc, à une sorte de « révélation indirecte » (1998 : 16). Le référent scripturaire étant le célèbre hadith « *Ce qui paraît bon au regard des musulmans est bon au regard de Dieu* » (Ibn Hanbal : 3468); « *Dieu m'a garanti que ma communauté ne s'accordera jamais sur une erreur* » (Ibn Mâdja : 3944).

L'autre argument plaçant en faveur du Mawlid al-Nabawî est la vocation originelle de cette commémoration : un rappel (*dhikra*) de la venue au monde du dernier des Prophètes, ou pour reprendre la formule du Cheikh Khaled Bentounès à l'occasion de la rencontre *Le Mawlid en Islam, formes et usages d'un rite* organisée au mois de mars 2007 à l'Institut du Monde Arabe (IMA), un « rappel que le Prophète a été envoyé comme lumière pour les mondes. » En effet, le Coran ne recommande-t-il pas en permanence aux croyants de se remémorer les bienfaits du Seigneur, dont principalement celui de leur avoir envoyé Son Messager pour leur montrer la voie de la sagesse ? « *Qu'ils se réjouissent par la Grâce d'Allah et Sa miséricorde !* » enjoint le Coran aux fidèles (s 10 v 58).

Faisant le commentaire de la célèbre tradition qui rapporte que le tourment d'Abû Laheb, un des oncles du Prophète à l'avoir ardemment combattu, se voyait allégé chaque lundi pour la bonne raison que celui-ci avait, au jour de la naissance de son neveu, exprimé sa joie en affranchissant la servante qui lui apporta la bonne nouvelle, le traditionnaliste Ibn al-Djazarî (1350-1429) écrit :

S'il en est ainsi [de la miséricorde faite] pour un homme qui avait pourtant combattu le Prophète (p.s.l), que peut on dire au sujet du croyant qui se montre joyeux le jour de la naissance du Prophète (p.s.l) et fait tout son possible pour lui exprimer son amour ?

Les casuistes de l'islam se réfèrent à une autre tradition pour montrer la légitimité du Mawlid : un homme demanda un jour au Prophète Mohammed pourquoi il jeûnait les lundis ? Il lui répondit alors en ces termes : « *Car c'est le jour où je suis né.* » (Muslim : 1984). N'est-on pas ici face à une reconnaissance tacite du Prophète de la légitimité de son anniversaire ? Pour le reste, quel différence y aurait-il à le célébrair de façon hebdomadaire ou annuelle ?

On sait par ailleurs que le Prophète Mohamed n'hésitait pas à rendre hommage aux jours ayant vu la naissance de grands hommes ou d'évènements ayant marqué l'histoire religieuse de l'humanité. C'est ainsi qu'il reconnut, par exemple, la sacralité du vendredi en tant que jour où fut créé Adam. Aussi, il recommanda à ses compagnons de jeûner le jour d'Achoura car Dieu y sauva Moïse du joug de Pharaon. Faisant à son tour le commentaire de cette tradition, le traditionaliste Ibn Hadjar¹⁹ (m. 1484) écrit :

Tout comme le peuple juif célèbre le jour d'Achoura et remercie Dieu en jeûnant, nous aussi célébrons le jour de Mawlid [...] on remercie en principe Dieu par des actes de piété pour un bienfait accordé ; et y aurait-il un bienfait plus grand que l'apparition de ce Prophète, le Prophète de la Miséricorde ? C'est le jour du Mawlid. On peut remercier Dieu en psalmodiant le Coran, en nourrissant les pauvres, en récitant des chants religieux...etc. Bref, tout ce qui fait bouger le cœur vers le bien et l'autre monde. (al-Suyûti D. 1987 : 10)

Conclusion

Telle est brièvement restaurée la vieille controverse ayant opposé en terre d'islam les partisans du Mawlid al-nabawî et ses détracteurs. Par delà la commémoration de la nativité mohammadienne elle-même dont on aura pu apprécier les fondements historiques et théologiques, il semble que cette confrontation dogmatique ne constitue en réalité que l'une des multiples manifestations d'un conflit religieux bien plus profond opposant deux tendances distinctes de l'islam sunnite : l'une, rationaliste, qui admet l'apport humain à l'édifice religieux ou *idjtihâd*²⁰, l'autre, puriste, littéraliste, réfutant toute contribution intellectuelle au socle de la tradition établie par la première génération de croyants, les *salafs*.

Mais pour autant que le *salafisme*, en invitant le croyant comme on sait à adhérer à un dogme immuable et éternel offre l'avantage de lui procurer un sentiment de sécurité qui s'apparente à une sorte de « valeur refuge » comme disent les psychologues, elle présente néanmoins l'inconvenant majeur d'enfermer la Umma dans les représentations d'un autre âge avec pour corolaire le rejet principal de tout renouveau de la pensée religieuse.

Il n'en va pas autrement pour le rationalisme : la Raison ou ce « prophète intérieur » comme l'appelaient les Mutazilites d'antan sait certes se montrer magnanime avec les textes sacrés en les dirigeant, au besoin, vers des lectures nouvelles plus aptes à épouser les variations du temps historique. Mais ne risque-t-on pas en soumettant constamment la Tradition à la Raison de dénaturer la norme religieuse pour n'en faire, au final, que le fruit d'une réflexion savante ?

Traditionalisme donc ou modernisme ? Quelle voie de salut pour le monde musulman en ce début du troisième millénaire ? A cette problématique d'actualité cuisante, le grand mystique médiéval, Muhyiddin Ibn 'Arabî²¹ (1165-1240), avait, il y a près de huit siècles déjà, proposé à la pensée islamique une autre alternative de sortie de son cloisonnement actuel : le retour de l'intellect humain vers la lumière mohammadienne (*al-nûr al-muhammadi*).

En admettant que le rôle du savant consiste avant tout à proposer aux croyants, pour chaque époque, des solutions aux questions religieuses, Ibn 'Arabî affirme que seule la sainteté (*al-wilaya*), qui place le savant en communion avec Dieu et son Prophète, peut le doter de la clairvoyance nécessaire pour déchiffrer les secrets du Coran et de la Sunna. C'est à cette caste d'érudits ayant mené à terme leur cheminement spirituel et reçu l'illumination divine, et auxquels c'est l'Esprit mohammadien (*al-rûh al-muhammadi*) lui-même qui inspire l'interprétation à donner au Coran et à la Sunna, qu'Ibn 'Arabî fait allusion lorsqu'il affirme que « les lois de la Chari'at cesseront jamais de se révéler aux cœurs des jurisconsultes et cela jusqu'à la fin des temps » (1985 : 7, 248). C'est dire encore une fois toute l'importance de l'amour du Prophète (*hubb al-nabî*) et de l'immersion dans la Présence mohammadienne (*al-istiğhrâq fî al-hadra al-muhammadiyah*) tant évoqués dans les chants traditionnels du Mawlid al-nabawî. Cet amour mohammadien si cher aux soufis et que le grand cheikh de Mostaganem Ahmed al-'Alawî²² (1869-1934) exprime dans toute sa pureté dans ces vers :

*Mes pensées ont été déroutées par le Pôle de la Beauté,
Il est la perfection pure, c'est la véritable apogée.
Il est le secret de la vie, il est la lumière des Qualités,
Il est le rempart salvateur, il est la demeure de la Paix.*

Bibliographie

- 1232 [m]: Ibn al-Athîr A. (1997). *La perfection en Histoire (Al-Kâmil fî al-târikh)*. Beyrouth : Dar al-Kitâb al-‘arabî.
- 1236 [m]: Al-‘Azafî A. *Le livre compilé dans le Mawlid du Prophète vénéré (Al-Durr al-munazzam fî mawlid al-nabî al-mu‘azzam)*, Maroc : Bibliothèque royale, manuscrit n° 57828.
- 1240 [m] : Ibn ‘Arabî M. (1985). *Les inspirations mecquoises (Al-futûhât al-mekiyya)*. Le Caire : al-Hay’a al-Misriyya al-‘amma li al-kitâb.
- 1368 [m]: Ibn Battûta A. (2001). *Le voyage d’Ibn Battûta (Rihlat ibn Battûta)*. Beyrouth : Dar Sadir.
- 1429 [m] : Al-Djazarî S. (2017), *La véritable connaissance du Mawlid (‘Urf al-ta‘rîf bi al-mawlid al-charîf)*. Dar al-Hadith al-Kettânî, Liban.
- 1442 [m]: Al-Maqrîzî T. (1997) [m. 1442]. *Les serments et les leçons en invoquant les pas et les traces (al-Mawa‘idh wa al i’tibar bi dhikr al-Khoutat wa al Athar)*. Beyrouth : Dar al-Kutub al-‘ilmyya.
- 1497 [m]: Al-Sakhâwî S. (1997). *Les réponses satisfaisantes (al-adjwiba al-mardiyya)*. Arabie saoudite : Dar al-Râya.
- 1934 [m]: al-‘Alawî A. (2009). *Le Diwân*. Le Caire : Association Cheikh Ahmed al-Alawî pour l’Education et la Culture soufie, imprimerie al-Shurta.
- 1948 : Al-Sandûbî H.. *Histoire de la célébration du Mawlid al-Nabawî des premiers temps de l’Islam au temps de Farûq premier (Târikh al-ihitfâl bi al-mawlid al-nabawî min ‘asr al-islâm ilâ ‘asr fârûq al-awwal)*. Le Caire : Imprimerie al-Istiqlâmî.
- 1993: Kaptein N.-J. (1993). *Muhammad's Birthday festival: early history in the central Muslim lands and Development in the Muslim West until the 10th/16th Century*. Pays-Bas : éditions E. J. Brill.
- 1996 : Geoffroy E. « Le soufisme en Egypte et en Syrie sous les derniers mamelouks et les premiers ottomans, orientations spirituelles et enjeux culturels ». *Presses de l’Ifpo*. Syrie : Institut français d’études arabes de Damas.
- 1998 : Blanc F.-P. *Le droit musulman*. Paris : Dalloz.
- 1999 [m] : Ben Bâz A. *La compilation des avis juridiques (Madjmû‘ al-fatâwâ)*. Riad : Dar al-Qâçim.
- 2002 : Khellaf A. *La science des sources du droit (‘Ilm usûl al-fiqh)*. Le Caire : Maktabat al-Da‘wa al-islamiya.
- 2006 : Bentounes Khaled, *Vivre l’Islam : le soufisme aujourd’hui*, Paris, Albin Michel.
- 2010 : Khenchelaoui Z. & Belkhiri F. « Le Mawlid, une célébration populaire, socioculturelle et historique ». *Horizons*, 23 février.
- 2011 : Meziti K. *Les Fêtes de Dieu, Yahweh, Allah*. Paris ; Bayard.
- 2013: Mouline M.-N. « Histoire d’Al-mawlid al-nabawî ou Nativité du Prophète au Maroc ». *Eplume*. <<https://eplume.wordpress.com/2013/01/24/histoire-al-mawlid-nabawi-maroc-prophete-nativite/>>. 24 janvier [consulté le 23-02-2019].
- 2018: Sameï I. (2018). *Histoire de la célébration du Mawlid al-nabawî dans le monde musulman et en Algérie (Târikh al-ihitfâl bi al-mawlid al-nabawî fî al-âlem al-islâmî wa al-djazâ’ir)*. Jordanie : Centre du Livre académique.
- 855 [m] : Ibn Hanbal A. (1996). *Le Recueil (Al-musnad)*. Le Caire : Mu’assasat Qortoba.
- 875 [m] Muslim A. (1998), *L’Authentique (Al-Sahîh)*, Riad : Dar al-Mughnî.
- 887 [m] : Ibn Mâdja M.. *Les Traditions (Al-Sunan)*. Beyrouth : Dar al-Fikr.
- Al-Suyûtî D. (1987) [m. 1505]. *La bonne intention dans la célébration du Mawlid (Husn al-maqsid fî ‘amal al-mawlid)*. Beyrouth : Mu’assasatu al-Balâgh.

Notes

- ¹ Le cheikh al-Thaâlibî Abû Zayd Abderrahmane est né à Oued Yasser (aux alentours d'Alger) en 1375 au sein d'une famille dont la généalogie remonte à Djaafar, noble cousin du Prophète (s.s.p). Il entama une série de voyages initiatiques en partant de la ville Bejaia en passant par Tunis, Le Caire, la Turquie et La Mecque. De retour à Alger en 1412, soit à l'âge de 32 ans, il se vit nommé Grand cadî de la ville. Mais préféra abandonner tous les honneurs pour se consacrer à l'ascétisme et à l'initiation à la doctrine jusqu'à sa mort en 1475. Son principal ouvrage est *al-Djawâhir al hisân fî tafsîr à Qor'ân* (*Les joyaux éclatants dans l'exégèse du Coran*).
- ² Il convient de souligner ici que la présente contribution constitue à l'origine le texte d'une conférence que nous avons présentée à l'occasion du 23^{ème} Festival international « Le Mawlid an-Nabawî » organisé par l'institution représentative de la tariqa alâwiyya, la Fédération internationale Soufie Alawîe (AISA) devenue aujourd'hui AISA ONG internationale, au Centre Culturel Algérien (CCA) de Paris au mois de Janvier 2014.
- ³ La *bid'a* ou « hérésie » renvoie à l'invention d'un précepte religieux nouveau par rapport aux enseignements originaux du Prophète. Celle-ci se distingue en deux catégories : « la petite hérésie » qui ne fait pas encourir l'anathème et « la grande hérésie » passible de l'excommunication (*mukaffira*). Le référent apocryphe justifiant le blâme encouru par l'hérésie est le hadith stipulant « *que toute innovation est une hérésie, et toute hérésie est un égarement, et tout égarement est condamné au feu* » Pour légitimer la novation en matière religieuse, les réformateurs distingueront entre la « bonne innovation » *bid'a hasana* et « la mauvaise innovation » *bid'a sayyi'a*. Le référent étant le hadith qui dit que « *quiconque innove une bonne conduite en sera rétribué comme ceux qui la suivront; quiconque invente une mauvaise conduite portera son fardeau et celui de tous ceux qui l'accompliront* ».
- ⁴ Le Wahhabisme est un courant de pensée islamique rigoriste fondé en 1745 par Mohammed Ibn Abdel Waheb (1703 - 1792). Celui-ci s'allia en 1744 avec Mohammed Ibn Saoud (1710-1765) et fut proclamé premier Imam du Royaume et ses enseignements doctrine officielle de l'État. Les principaux prédicateurs de ce courant furent Ibrahim al-Sheikh (1925-2007), Ben Baz (1912-1999) et Ibn al-'Uthaymin (1929-2001).
- ⁵ Salahuddin Yûsuf al-Ayyoubi est un souverain et guerrier musulman. Son nom, al-Nasir signifie « le victorieux par Dieu ». Né à Tikrit en 1138, il fut le principal adversaire des Francs au XII^e siècle et le meneur de la reconquête de Jérusalem par les musulmans en 1187. Mort en 1193, il fut le fondateur de la dynastie ayyoubide qui régna sur l'Égypte (1169-1250), la Syrie (1174-1260), Damas (1174-1193) et Alep (1183-1193).
- ⁶ Ibn Kathîr Abû al-Fidâ' est un historien et exégète sunnite né en 1301 à Bosra (Syrie) et décédé en 1373 à Damas. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont le *Tafsîr* (*l'exégèse coranique*), *Al-Bidaya wa al-Nihayah* (*Le début et la fin*) et le *Qasas al-Anbiya* (*Histoires des prophètes*).
- ⁷ Le Soufisme est la voie ésotérique de l'Islam qui a pour but de parvenir à la connaissance divine au moyen d'un ensemble de méthodes permettant de vaincre son individualité (Cheikh Bentounès, 2006, p. 44). La pratique soufie remonte au temps du Prophète dont plusieurs compagnons s'étaient démarqués de leurs contemporains par leur ascétisme (*ahl al-suffa*). Plusieurs écoles de soufisme virent ensuite le jour dont celle de Hasan al-Basrî (642-728) et d'al-Djunayd (m.910) en Irak, d'al-Bastâmî (804-874) au Khorasan, Dhû al-Nûn al-Masrî (796-859) en Égypte et Ibn Machîch (1163-1228) au Maghreb.
- ⁸ Suleyman le Magnifique est né en 1494 et fut le dixième sultan ottoman à la mort de son père en 1520. Il imposa plusieurs réformes juridiques au point d'être surnommé « al-Kanûnî » ou « le législateur ». Le Califat ottoman connaîtra au temps de Suleyman son apogée et deviendra la première puissance en Europe. Suleyman sera tué lors d'une campagne contre l'empire germanique en 1566.
- ⁹ Ibn Battûta Abû Abdullah est né en 1304 à Tanger ; il est l'un des plus célèbres explorateurs musulmans. Il aurait parcouru plus de 120.000 km en 29 ans de voyages qui l'amènent dans plusieurs continents. Ses récits sont relatés dans le livre d'*al-Rihla* (*Le voyage*). Il est décédé en 1369 à Marrakech.
- ¹⁰ Haroun al-Rachid est né en 763 à Ray (Iran), il fut le cinquième calife abbasside à la mort de son frère al-Hadi en 786 et cela jusqu'à sa mort en 809. Son règne fut surtout marqué pour son intérêt pour les sciences. C'est lui qui substitua le papier à l'utilisation des parchemins. Il est surtout connu en Occident pour les contes des « Mille et une nuits » et ses échanges avec Charlemagne (768-814).
- ¹¹ Al-Châtîbî Abû Ishâq Ibrahim est un juriste malékite andalou originaire de Grenade. Il est spécialiste en philosophie et sources du droit musulman (*usûl al-fiqh wa al-maqâsid*). Ses ouvrages les plus connus sont *Al-Muwâfaqât fî usûl al-chari'a* (*Les fondements de la Charia*) et *Al-I'tisâm fî ahl al-bida' wa al-dalâlât* (*Le rempart contre les hérétiques et les égarés*). Il meurt à Grenade en 1388.
- ¹² Le Chiisme est la branche opposée de l'Islam sunnite regroupant près de quinze pour cent des musulmans dans le monde (Iran, Liban et Yémen). Ce courant est par rapport au Sunnisme ce qu'est en quelque sorte l'Eglise

orthodoxe par rapport au Catholicisme. Le Chiisme se distingue du Sunnisme par la doctrine de l'Imam infaillible, celle de l'occultation du Mahdi et par l'institution d'un clergé.

- ¹³ Le calife Abû Baker Abdallah Al-Siddiq (le véridique) est né à la Mecque en 573. Beau-père du Prophète Mohammed par sa fille Aïcha, il fut le premier homme à avoir embrassé l'Islam. Au cours de sa maladie, le Prophète le délégua pour diriger la prière. Il deviendra après le décès du Prophète le premier calife de l'Islam et cela jusqu'à sa mort en 634.
- ¹⁴ Le calife Uthman Ibn al-'Âs est le gendre du Prophète Mohammed par sa fille Um Kalthûm et fut le troisième calife de l'Islam de 644 jusqu'à sa mort en 656. Il fut assassiné dans sa maison à Médine le 17 Juin 656.
- ¹⁵ Le calife Umar Abû Hafs Ibn al-Khattâb dit « al-Fârûq » (qui distingue entre le vrai et le faux) est né à la Mecque en 581. Beau-père et compagnon du Prophète de l'Islam, il succéda au calife Abû Baker en 634 jusqu'à sa mort en 644.
- ¹⁶ Ibn 'Uqayl Abû al-Wafâ' Ali est un réformateur musulman né en Irak en 1040. Il fut pendant longtemps mutazilite avec de devenir l'une des principales références du Hanbalisme. Bien que traditionaliste, sa réflexion demeure cependant imprégnée de rationalisme sans doute hérité de son ancienne appartenance au Mutazilisme. Il fut désigné en 1066 imam de la Mosquée de Bagdad, mais fut contraint à démission sous la pression des conservateurs. Sa principale œuvre est le *Kitâb al-funûn (Le Livre des arts)* consacrée à l'exposé des sciences. Il décéda en 1190.
- ¹⁷ Le terme *charî'a* dérive du verbe *chara'a* qui veut dire « ouvrir le chemin ». Celle-ci réfère donc au « droit chemin menant à Allah (Dieu) ». Ce sens se rapproche de celui de « religion » ou de « voie spirituelle » : « *Nous t'avons ensuite placé sur une voie de l'ordre (charî'a). Suis-là ! Ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas* » (s45 v18). La Charia réfère donc à l'ensemble des normes spirituelles, doctrinales, morales et juridiques enseignées par la religion musulmane dont le droit musulman en fait partie intégrante.
- ¹⁸ al-Suyûtî Abû Djalal-Eddine Ibn Mohammed est un jurisconsulte d'origine persane adepte de l'ordre soufi Châdhilî. Né en 1445 au Caire dans la bibliothèque familiale, il sera surnommé Ibn al-kutub « fils des livres ». Un des principaux représentants du courant chafiite en Egypte et en Inde, on lui attribue plus de neuf cent ouvrages. Le plus connu et le plus pertinent dont nous disposons est sans doute celui du *Al-Tahadduth bi ni'amat Allah (L'Éloge des bienfaits de Dieu)* et surtout le *Radd 'ala man akhlada ilâ al-ard wa danna anna al-idjtihâd laysa fî kulli 'asr fard (Réponse à ceux qui aiment le bas monde et ignorent que la pratique de la jurisprudence n'est pas en tout temps un devoir religieux)*. Il décéda en 1505.
- ¹⁹ Al-'Asqalânî Abul-Fadl Ahmad Ibn Hajar est un juriste chafiite ayant vécu au Caire entre 1372 et 1449. Il se rendra célèbre par ses ouvrages d'interprétation et de compilation de hadith.
- ²⁰ L'idjtihâdréfère à « l'activité jurisprudentielle » ou l'ensemble des efforts fournis par le jurisconsulte (*mudjtahid*) dans le but d'énoncer une sentence légale ou de déduire une loi religieuse. Les outils rationnels et méthodologiques nécessaires à la pratique du idjtihâd sont désignés par *usûl al-fiqh*.
- ²¹ Ibn 'Arabî Muhyiddine est né le 7 août 1165 à Murcie au sein d'une noble famille arabe d'Espagne où il s'initia tôt aux sciences religieuses auprès d'éminentes personnalités savantes d'Andalousie. Après une longue initiation aux sciences juridiques et philosophiques de l'Islam, il finit par être nommé secrétaire à la Chancellerie de Séville. Il décida toutefois d'abandonner ses privilèges pour se consacrer entièrement à la vie spirituelle. Il parcourut plusieurs pays dont la Mecque et le Caire. Il immigra à Damas en 1223 jusqu'à sa mort en 1240. Il est l'un des plus grands mystiques de l'Islam. Son principal ouvrage étant le *Futuhât al-mekkiyya (Les illuminations mecquoises)*.
- ²² Le cheikh al-Alawî Ahmad Ibn Mustafa est le fondateur de l'ordre soufi Alâwî ou *Tariqa 'Alâwiyya*. Né à Mostaganem (Algérie) en 1869 au sein d'une famille dont l'ancêtre était un cadî hanafite d'Alger, il fut éduqué par son père avant de faire la connaissance du cheikh Mohammad Ibn al-Habîb al-Buzîdî auquel il succéda après sa mort en 1909. Ayant entrepris plusieurs voyages dans le monde musulman pour y propager les enseignements de l'Islam spirituel, il fut à l'origine de plusieurs projets en rapport avec l'Occident dont la création de l'hôpital franco-algérien et la Grande Mosquée de Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont un *Dîwân (Poésie spirituelle)* et une exégèse du Coran. Il est décédé en 1934.

Comment citer cet article par la méthode APA :

Issam Toulbi-Thaâlibî , (2025) **La célébration du Mawlid al-Nabawî à travers l'histoire: aux fondements jurisprudentiels d'une tradition millénaire.** Revue EL-Bahith en Sciences Humaines et Sociales , Vol 17 (01) / 2025 Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla ,(P.P.59-68)